

DEVENEZ MONITEUR D'EQUITATION

BP JEPS

SPÉCIALITÉ
ÉDUCTEUR SPORTIF

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et Sportive

Mornand
en Forez



RÉUSSIR
autrement

Mention :

Activités Equestres

3 OPTIONS PROPOSÉES :

4A : Initiation

4B : Perfectionnement

4C : Equitation d'extérieur

FORMATION par
ALTERNANCE en 1 AN

POSSIBILITÉ
de PRÉ-FORMATION

PARCOURS INDIVIDUALISÉ
de FORMATION (PIF)

FINANCEMENTS
PERSONNALISÉS

MFR du Forez

Antenne du C.F.A. Régional
des M.F.R.

Les Maréchaux

42600 MORNAND EN FOREZ

Tél. 04 77 97 17 77

mfr.mornand-en-forez@mfr.asso.fr

www.mfr-mornandenforez.fr



DURÉE DE FORMATION

LA FORMATION PROPOSÉE EST 1250 HEURES SUR UNE DURÉE D'UN AN DONT 600 HEURES EN CENTRE DE FORMATION.

La formation s'effectue en alternance avec un tuteur sur la base de cinq jours par semaine, 2 en centre et 3 en structure.

PRÉSENTATION des UNITÉS CAPITALISABLES

◆ UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

◆ UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation :

- Conception, conduite, évaluation

◆ UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation dans le champ des activités équestres :

- Conception, conduite, évaluation

◆ UC4 : Mobiliser les techniques de la mention activités équestres dans chaque option : initiation poney - cheval (4A), approfondissement technique (4B), Equitation d'extérieur (4C)

- Conduire une séance ou un cycle
- Maîtriser et faire appliquer les règles de l'option,
- Garantir des conditions de pratique en sécurité



SÉLECTION DES CANDIDATS

A) Exigences préalables à l'entrée en formation :

- ➔ Attestation de réussite ou justifiant d'une équivalence aux exigences techniques préalables (ETP) à l'entrée en formation (ex : CEP3)
- ➔ Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou la PSC1 ou le SST
- ➔ Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres

B) Modalités de sélection :

- ➔ Une lettre de motivation
- ➔ Un curriculum vitae
- ➔ Présence aux tests pratiques de la mention équitation (CEP3)
- ➔ Une épreuve écrite
- ➔ Un entretien de motivation

LE POSITIONNEMENT

Des tests complémentaires permettront d'évaluer les candidats, UC par UC, de façon à établir leur Parcours Individualisé de Formation (PIF) et plus particulièrement des formations par UC complètes, allégées ou renforcées.

COÛT DE LA FORMATION

Il est en lien avec le nombre d'heures à effectuer, défini par les allègements, lors de l'élaboration du PIF (Parcours Individualisé de Formation)

FINANCEMENTS POSSIBLES

- ➔ Fonds privés
- ➔ Mission locale, pôle emploi
- ➔ Contrat de professionnalisation, CIF
- ➔ Conseil Régional